

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Nom – Prénom :	

Annexe 2

RENTRÉE 2022 DOSSIER DE CANDIDATURE CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS

☐ MUSIQUE ☐ DANSE ☐ THEATRE ☐ ARTS PLASTIQUES

CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)			
Alfortville	Paul Langevin		
Créteil	Clément Guyard		
Fontenay-sous-Bois	Joliot Curie		
Ivry sur Seine	Georges Politzer		
Limeil-Brévannes	Janusz Korczak		
Orly	Dorval		
Rungis	Les Closeaux		
St-Maur-des-Fossés	Le Parc		
Thiais	Paul Valéry		
Vitry sur Seine	Adolphe Chérioux		

CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE (CHAD)		
Créteil	Clément Guyard	
St-Maur-des-Fossés	Pierre de Ronsard	
Thiais	Paul Valéry	

CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS THÉATRE (CHAT)		
Créteil	Clément Guyard	
Fontenay sous Bois	Jean Macé	
Saint-Maur-des Fossés	Pierre de Ronsard	

CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS PLASTIQUES (CHAAP)		
Arcueil	Dulcie September	
Maisons-Alfort	Nicolas de Staël	
Thiais	Paul Valery	

Cocher le collège souhaité

L'admission en classe CHA est proposée par une commission locale pour chaque collège. Elle apprécie la motivation et les capacités de l'élève à suivre avec profit la formation dispensée.

Les conservatoires ou les structures d'accueil organisent des tests qui ne valent pas, à eux seuls, affectation dans un collège du Val-de-Marne. Celle-ci est de la compétence de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale et ne peut être prononcée que dans la limite des places disponibles.

Ce dossier de candidature devra être transmis, dûment rempli, par le directeur d'école au collège sollicité avant le jeudi 31 mars 2022 en y joignant :

- la copie des livrets scolaires ou bulletins scolaires de l'élève pour l'année 2021-2022
- les photocopies ou attestations des récompenses ou diplômes obtenus dans le domaine artistique souhaité
- le formulaire de demande d'assouplissement de la carte scolaire complété si la classe demandée n'est pas dans le collège de secteur

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE ET SA SCOLARITÉ

Nom et prénom de l'élé	ève:	Date de naissance :	
Nom de la responsable	légale ou du responsable légal :		
Adresse de la responsa	ble légale ou du responsable légal :		
Tél. domicile	Tél. professionnel	Portable	

PARCOURS	SCOLAIRE	
1.7.1		

A compléter par le directeur

HAT 🗖	СНАМ		СНААР 🗖	
		-	+	++
r				
EUR D'ÉCC	DLE			
l'école d	ou de l'é	établisse	ement d'	origine
	UR D'ÉCC	UR D'ÉCOLE	UR D'ÉCOLE	AT CHAM CHAAP CHAA

PARCOURS ARTISTIQUE

A compléter par la directrice ou le directeur de la structure artistique (année en cours **2021-2022**)

Nom de l'établissement :		
Adresse		
Nom de la directrice ou du di	recteur :	
Je soussigné(e)	Nom du professeur cha	argé de l'activité artistique :
Certifie que l'élève	Nom et prénom de l'él	ève:
Est inscrit(e) en 2021/2022	A pris contact pour inso	cription en CHA à la rentrée 2022
Musique	Musique	
Théâtre	Théâtre	
Danse	Danse	
Arts Plastiques	Arts Plastiques	
AVIS DE LA STRUCTURE ARTISTIC	QUE	
FAVORABLE	DÉFAV	ORABLE
MOTIFS:		
Fait à le		Signature pour la structure artistique
Ton a	••••••	signatore poor la siroctore arisingoe
AVIS DE LA COMMISSION DÉPA	ARTEMENTALE D'ADMISSIC	N
FAVORABLE	DÉFAVORABLE	
MOTIFS:		
MOTIFS.		
DÉCISION DE LA DIRECTRICE A	CADÉMIQUE DES SERVICE	S DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU VAL DE MARNE
ADMIS	REFUSÉ □	
MOTIFS (en cas de refus) :		
(5.1. 5.1. 5.1. 5.5.)		